

3 avril 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 avril 2023 à 19 h 00 au Pavillon de la Montagne.



Présents : M. Michel Blackburn, conseiller poste 1
M. Eric Larouche, conseiller poste 2
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3 et pro-maire
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6



Absent(s) : M. Claude Riverin, maire
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du pro-maire, M. Étienne Voyer, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

M. le pro-maire, Étienne Voyer souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil. Il salue les citoyens qui assistent à la séance et explique qu'il présidera l'assemblée en l'absence du maire.

062-2023

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que M. le pro-maire, Étienne Voyer a fait lecture de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE les points 7.1, 6.14 et 6.15 seront retirés ;

CONSIDÉRANT QUE le point 10.1, Puisard rue des Artisans a été ajouté :

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 – résolution

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2023 - résolution

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de M. Alain Lapointe, demande soutien financier Club de l'amitié

5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs

5.2 Planification stratégique- état de situation

5.3 Pêche blanche, bilan financier

5.4 Quai municipal, travaux d'urgence, état de situation

5.5 Projet traitement des eaux usées, état de situation

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en mars 2023

6.2 Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de mars 2023

6.3 Balayage de rues, printemps 2023, octroi mandat – résolution

6.4 Balayage de rues, entente ministère des Transports - résolution

6.5 Droit de passage annuel, modification contribution municipalité, Société Lacoudes - résolution

6.6 Demande de collaboration, projet de recherche UQAC – résolution

6.7 Plan régional des milieux humides et hydriques, MRC du Fjord-du-Saguenay - dépôt

6.8 Ajout de Madame Nancy Tremblay pour la gestion du compte de carte de crédit de la Municipalité – **résolution**

6.9 Désignation de Madame Nancy Tremblay comme administratrice du compte d'accès Affaires – **résolution**

6.10 Ajout de madame Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès de l'Agence du revenu du Québec – **résolution**

6.11 Ajout de Madame Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) – **résolution**

6.12 Ajout de Madame Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité autorisé pour les relevés d'emploi (RE Web) – **résolution**

6.13 Autorisation à Madame Nancy Tremblay, technicienne comptable à agir à titre de représentant autorisé, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, auprès de clicSÉQR, de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada – **résolution**

6.14 Ajout de Madame Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès de l'Agence du revenu du Québec – **résolution**

6.15 Ajout de Madame Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) – résolution

6.16 Regroupement loisirs et sports, avis de renouvellement – résolution

6.17 Demande de soutien, Mme Élisabeth Gravel, lancement livre poésie, demande de soutien financier, MRC du Fjord-du-Saguenay - **résolution**

7. AUTORISATIONS DE PAIEMENTS

7.1. Autorisation de paiement, versement final, Ferme de l'Anse aux foins, déneigement de certains chemins,

7.2 Autorisation e paiement, Club du Petit lac Saint-Germains, 2^e versement entretien chemin de tolérance – 11 397.50\$ - résolution

7.3. Autorisation de paiement, EMS Structure, plans et devis travaux urgence quai – 9198\$ - résolution

8. URBANISME

8.1 Absence inspectrice municipale, état de situation

8.2 Démission, membre du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine

9. RÈGLEMENTS

10. DIVERS

10.1 Puisard rue des Artisans

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. DISPOSITIONS FINALES

12.1 Levée de la séance

3. PROCÈS-VERBAUX

063-2023

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller, que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023, sans modification et avec dispense de lecture.

Adopté à l'unanimité

064-2023

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2023

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2023, sans modification et avec dispense de lecture.

4. CORRESPONDANCE

065-2023

4.1 Lettre de M. Alain Lapointe, demande soutien financier du Club de l'Amitié

M. le pro-maire, Étienne Riverin procède à la lecture de la lettre de M. Alain Lapointe, vice-président du Club de l'Amitié.

CONSIDÉRANT le contenu de la lettre transmise par le Club de l'Amitié et la demande de soutien financier de 1000\$ pour permettre la tenue des activités en 2023;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les aînés de la municipalité et de s'assurer que ceux-ci puissent continuer à participer à une gamme d'activités intéressantes;

CONSIDÉRANT le fait que la demande du club n'est pas récurrente :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter d'octroyer un montant de 1000\$ au club de l'Amitié pour permettre la tenue des activités pendant l'année 2023.

5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs.

Mme Suzan Lecours informe la population que de nouveaux livres viennent d'arriver à la bibliothèque. Elle invite la population à venir découvrir les nouveaux bouquins, en rappelant que la bibliothèque fonctionne toujours sur rendez-vous.

Pour sa part, M. Gilles Tremblay rappelle que l'entreprise chargée d'installer la fibre optique pour le réseau Internet continue de progresser.

De son côté, M. Eric Larouche explique que les travaux d'été sur les différents chemins de la municipalité sont en cours de préparation. Encore cette année, la municipalité priorisera les problématiques les plus importantes, selon les budgets disponibles. Il mentionne que des travaux sont prévus sur plusieurs chemins, dont du débroussaillage sur le chemin du Petit nord.

Enfin, M. Étienne Voyer souligne que la prochaine édition de la Plate-forme sera diffusée après le congé pascal.

5.2 Planification stratégique, état de situation

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier mentionne qu'une première version de la planification stratégique sera bientôt soumise à la population pour commentaires.

5.3 Pêche blanche, bilan financier

M. le pro-maire, Étienne Voyer dresse un bilan de la dernière saison de pêche blanche à Sainte-Rose-du-Nord. Il mentionne que la municipalité est maintenant bien au fait des coûts reliés à cette activité.

Il annonce que la municipalité mettra en place un système de tarification pour la saison 2024 afin de faire en sorte que l'activité soit rentable financièrement pour la municipalité.

En complément, M. Gilles Tremblay, conseiller, rappelle que Sainte-Rose-du-Nord a ajouté des services au cours de l'hiver afin notamment d'accommoder les citoyens de l'anse d'en haut.

5.4 Quai municipal, travaux d'urgence état de situation

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dresse un bilan des actions réalisées dans le dossier du quai municipal.

Il informe la population que des démarches sont toujours en cours afin de permettre la réalisation de travaux d'urgence pour permettre la poursuite des activités nautiques pendant l'été 2023.

5.5 Projet traitement des eaux usées, état de situation

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier explique les actions réalisées au cours des dernières semaines dans le dossier du traitement des eaux usées de la municipalité.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Dépôt de liste des revenus reçus en mars 2023

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dépose la liste des revenus reçus en mars 2023.

6.2 Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de mars 2023

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes payés pour le mois de mars 2023.

066-023

6.3 Balayage de rues, printemps 2023, octroi mandat

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée Signalisation inter-lignes pour le nettoyage de rues pour le printemps 2023 pour un montant de 4886.44\$;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec participera financièrement à cette opération;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est toujours en pourparlers avec la municipalité de Saint-Fulgence afin de louer les équipements requis pour effectuer ce travail;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond à accepter l'offre de services de Signalisation inter-lignes pour le balayage de rues du printemps si la municipalité n'est pas en mesure de s'associer à la municipalité de Saint-Fulgence pour réaliser le travail à coût moindre.

067-2023

6.4 Balayage de rues, entente ministère des Transports

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec s'associe à la municipalité pour effectuer l'opération de balayage de rues du printemps;

CONSIDÉRANT les discussions présentement en cours entre la municipalité de le MTQ pour le partage des coûts reliés à cette opération;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ entend minimalement égaler sa participation de 2022 qui s'élevait à 2969\$:

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer l'entente avec le MTQ pour le balayage de rues.

068-2023

6.5 Droit de passage annuel, modification contribution de la municipalité, Société Lacoudes

CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorise l'octroi d'un montant aux propriétaires qui accordent un droit de passage pour le sentier de motoneige de calibre international ;

CONSIDÉRANT que ce montant doit être versé annuellement selon l'entente intervenue entre les cinq propriétaires et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 188 de la séance du conseil du 9 septembre 2013 fait état que le montant octroyé à la Société Lacoudes doit être indexé annuellement selon l'évaluation de la propriété de celle-ci.

CONSIDÉRANT la hausse de l'évaluation de la propriété de la Société Lacoudes considérée pour cette entente lors du dépôt du dernier rôle d'évaluation :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité d'indexer le droit de passage annuel versé à la Société Lacoudes selon la hausse de l'évaluation de la propriété concernée.

6.6 Demande de collaboration, projet de recherche UQAC

M. le pro-maire, Étienne Voyer fait part au conseil de l'invitation de Mme Catherine Lemay-Bélisle, professionnelle de recherche en éco-conseil à l'UQAC qui sollicite les élus de Sainte-Rose-du-Nord afin qu'ils participent à une consultation.

Face à l'absence d'intérêt et le manque de disponibilité, il est décidé d'informer Mme Lemay-Bélisle que les élus ne pourront prendre part à cette consultation.

6.7 Plan régional des milieux humides et hydriques, MRC du Fjord-du-Saguenay

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond dépose le Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Il explique que la municipalité rencontrera sous peu la MRC pour lui faire part de ses commentaires relativement à ce plan.

069-2023

6.8 Ajout de Mme Nancy Tremblay pour la gestion du compte de carte de crédit de la Municipalité

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord possède une carte de crédit, au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, à l'attention de Éric Emond;

CONSIDÉRANT QU'à titre de technicienne comptable de la Municipalité, Mme Nancy Tremblay doit être autorisée à modifier, consulter et recevoir les informations concernant le compte de la carte Visa Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite ajouter Mme Nancy Tremblay comme personne ressource, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, concernant la carte Visa Desjardins, comptes Affaires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par m. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'informer les responsables du compte de la municipalité chez Desjardins afin que Mme Nancy Tremblay soit autorisée à modifier, consulter et recevoir les informations relatives à la carte Visa Desjardins.

070-2023

6.9 Désignation de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la municipalité du compte d'accès D Affaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un ou plusieurs administrateurs principaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite ajouter le nom de Mme Nancy Tremblay auprès d'accèsD Affaires à titre de représentant de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, que le nom de Mme Nancy Tremblay, technicienne en comptabilité, soit ajouté parmi les administrateurs principaux aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

071-2023

6.10. Ajout de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la municipalité auprès de l'Agence du revenu du Québec

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit ajouter auprès de Revenu Québec le nom de Mme Nancy Tremblay, technicienne en comptabilité à titre de représentante de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner au moins un représentant autorisé de la Municipalité auprès de Revenu Québec afin d'avoir accès au dossier de la Municipalité et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité que Mme Nancy Tremblay, technicienne en comptabilité soit autorisée à :

- Inscrire la Municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de la Municipalité à clicSÉQUR – Entreprises;

- Gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Municipalité une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide de services en ligne).

072-2023

6.11 Ajout de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'agence du revenu du Canada (ARC)

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit ajouter auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) le nom de Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable, à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner au moins un représentant autorisé de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin d'avoir accès au dossier de la Municipalité et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité que Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable soit autorisée à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et les transferts de documents en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en lignes;

- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de l'ARC;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de l'ARC et que vous pouvez accepter;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

QUE la Municipalité accepte que l'ARC communique avec les représentants nommés, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier ou aux fichiers de l'ARC.

073-2023

6.12 Ajout de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité autorisée pour les relevés d'emploi (RE Web)

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit ajouter auprès de Service Canada tous le nom de Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner au moins un représentant autorisé de la Municipalité auprès de Service Canada pour les relevés d'emplois (RE Web);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité que Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable, soit désignée comme représentante autorisée auprès de Service Canada pour les relevés d'emploi (RE Web).

074-2023

6.13 Autorisation de Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable, à agir à titre de représentante autorisée, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord auprès de clicSÉCUR, de Revenu Québec et de l'agence du Revenu du Canada

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller et résolu à l'unanimité :

- D'ajouter Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable à titre de représentante autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-

Rose-du-Nord, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

- D'autoriser Revenu Québec à communiquer à la représentante autorisée les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR;
- D'ajouter Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable à titre de représentante autorisée auprès de Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, les formulaires fiscaux suivants : formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise (LTA) et la Loi sur la taxe de vente du Québec (LTVQ), les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie (à la source et cotisations de l'employeur);
- D'autoriser Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable à fournir et à modifier, pour la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et en son nom, tout renseignement ou document en application de la LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur les revenus, les retenues sur la paie (à la source) et les cotisations à titre d'employeur;
- D'autoriser Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents précédemment mentionnés;
- D'autoriser Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé à Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable;

6.14 Ajout de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la municipalité auprès de l'Agence du revenu du Québec

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

6.15 Ajout de Mme Nancy Tremblay comme représentante de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'agence du revenu du Canada (ARC)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

6.16 Regroupement loisirs et sports, avis de renouvellement

Après discussion, les membres du conseil demandent que des informations complémentaires soient recueillies et que le point soit placé à l'ordre du jour de la séance du mois de mai.

075-2023

6.17 Demande de soutien, Mme Élisabeth Gravel, lancement livre poésie, demande de soutien financier, MRC du Fjord-du-Saguenay

CONSIDÉRANT QUE Mme Élisabeth Gravel est une citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gravel publiera prochainement un livre de poésie ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gravel souhaite créer un événement, plus précisément un atelier-lancement pour souligner la publication de son premier livre ;

CONSIDÉRANT l'importance d'appuyer le milieu culturel de Sainte-Rose-du-Nord ;

CONSIDÉRANT la volonté de Mme Gravel de déposer une demande de financement auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour permettre la réalisation de son atelier-lancement ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'encourager les organismes et individus qui dynamisent la communauté :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'appuyer la démarche de Mme Élisabeth Gravel auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'obtenir le financement nécessaire à l'organisation d'un atelier-lancement.

7. AUTORISATION DE PAIEMENT

7.1 Autorisation de paiement, versement final, Ferme de l'Anse aux foins, déneigement de certains chemins,

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

076-2023

7.2 Autorisation de paiement, Club du Petit lac Saint-Germains, 2^e versement entretien chemin de tolérance, 11 397.50\$

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du

deuxième versement pour l'entretien du chemin de tolérance au Club du Petit lac Saint-Germains, pour un montant de 11 397.50\$.

077-2023

7.3 Autorisation de paiement, EMS Structure, plans et devis travaux urgence quai, 9 198\$

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de EMS Structure pour la réalisation plans et devis pour les travaux d'urgence sur le quai, pour un montant de 9 198\$

8. URBANISME

8.1 Absence, inspectrice municipale, état de situation.

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier rappelle que l'inspectrice municipale sera absente pour une période indéterminée.

Il informe le conseil qu'une ressource externe accompagne la municipalité afin de répondre aux demandes des citoyens. Ceux-ci sont invités à communiquer par courriel avec la municipalité lorsqu'ils ont des projets liés à l'urbanisme.

La compréhension et la patience de la population est sollicitée pour cette situation hors du contrôle de la municipalité.

8.2 Démission, membre du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que Mme Maude Limoges a remis sa démission du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine en raison d'un manque de temps.

Il mentionne que les citoyens seront invités sous peu à soumettre leur candidature afin que le conseil puisse sélectionner la personne qui prendra la relève de Mme Limoges.

9. RÈGLEMENTS

10. DIVERS

078-2023

10.1 Puisard rue des Artisans

CONSIDÉRANT la problématique d'infiltration d'eau dans des résidences de la rue des Artisans ;

CONSIDÉRANT que ces infiltrations pourraient être le résultat d'une action posée par la municipalité par le passé ;

CONSIDÉRANT QU'un puisard situé autrefois sur un chemin public serait en cause ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et adopté à l'unanimité de demander au directeur général d'analyser la problématique afin de dresser un portrait de la question au conseil et de présenter des solutions s'il en existe.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le pro-maire répond aux questions des citoyens présents.

12. DISPOSITIONS FINALES

079-2023

12.1 Levée de la séance

M. Gilles Tremblay propose que la séance soit levée à 19h 55.

ERIC EMOND
Directeur général et secrétaire-
trésorier

CLAUDE RIVERIN
Maire